

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit 'MME Universal Resin'

Autres moyens d'identification 'Universal Resin'

Utilisation recommandée Résine de polyuréthane hydrophobe pour des applications d'arrêt d'eau.

Restrictions d'utilisation Usage professionnel seulement

Identifiant du fournisseur Multiuréthanes Ltée.

5245 rue Creekbank, Mississauga, ON L4W 1N3 (Canada)

Numéro de téléphone d'urgence 1-800-663-6633

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme de

communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Irritation cutanée - Catégorie 2 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Dommages aux yeux / Irritation des yeux - Catégorie 2B

Toxicité aiguë par inhalation – Catégorie 4 Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1

Toxicité pour un organe cible spécifique (exposition unique) - Catégorie 3 Toxicité pour un organe cible spécifique (exposition répétée) - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage <u>Pictogrammes</u>





Mot d'avertissement DANGER

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Provoque une irritation des yeux.

Nocif en cas d'inhalation.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque des dommages aux organes (système respiratoire) en cas

d'exposition prolongée ou répétée.

Conseils de prudence

Prévention

Obtenez des instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

Porter un équipement de protection approprié.



Évitez de respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, transporter la personne à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Consulter un médecin.

Stockage

Garder le conteneur hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé. Conserver dans le conteneur d'origine, à l'abri des températures élevées. Garder à l'écart des matériaux incompatibles.

Disposition

Éliminer le matériau conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables. Les réglementations peuvent varier d'un endroit à l'autre. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables sont la seule responsabilité du générateur de déchets.

Autres dangers

4 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue (orale/inhalation). 35 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue (dermale).

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Numéro de	Concentration	Noms communs	<u>Autres</u>
	CAS		<u>/ synonymes</u>	identificateurs
Diisocyanate de diphénylméthane	9016-87-9	15 – 40 %	Non disponible	Non disponible
polymérique				
44'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	15 – 40 %	Non disponible	Non disponible
24'-Diisocyanate de diphénylméthane	25686-28-6	1 – 5 %	Non disponible	Non disponible
22'-Diisocyanate de diphénylméthane	26447-40-5	0,1 – 1 %	Non disponible	Non disponible

Notes

Le reste des ingrédients n'est pas classé comme dangereux ou est en dessous de la limite de concentration pour être classé comme dangereux selon les critères de la norme fédérale OSHA de communication des dangers 29CFR 1910.1200 et HPR WHMIS 2015.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation

Amener la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. L'oxygène ne doit être administré que par du personnel qualifié. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en



cas d'irritation ou de douleur.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau

pendant au moins 15 minutes. Assurer un rincage adéquat en séparant les

paupières avec les doigts. Consulter un médecin.

Ingestion Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, rincer la bouche

avec de l'eau à condition que la personne soit consciente. Suivre avec beaucoup d'eau. Ne jamais donner de liquide à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets

(aigus ou retardés)

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque une irritation des yeux. Nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque des

dommages aux organes (système respiratoire) en cas d'exposition

prolongée ou répétée.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement

spécial

Traiter de manière symptomatique. En cas d'exposition ou de

préoccupation, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés

Mousse extinctrice, dioxyde de carbone, brouillard d'eau. Utiliser des produits chimiques secs ou de la mousse pour les grands incendies. Pour les petits incendies, utiliser du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs ou un pulvérisateur d'eau. L'eau peut être utilisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme extincteur, ce qui propagerait le feu.

Dangers spécifiques du produit Les produits de combustion dangereux peuvent inclure les substances

suivantes: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, substances

irritantes ou toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales

pour les pompiers

Utiliser un pulvérisateur d'eau ou un brouillard pour refroidir les conteneurs exposés. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome avec demande en pression MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Évacuer tout le personnel non urgent de la zone. Des substances irritantes, y compris du dioxyde de carbone, peuvent être libérées lors d'un incendie. En outre. porter un équipement de protection approprié selon les conditions.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Aucune action ne doit être entreprise en impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Éloigner les personnes inutiles et non protégées de la zone de déversement. Ne pas toucher ou marcher dans le matériau renversé. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Minimiser le contact avec la peau ou les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.



Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Contenir et collecter le déversement avec un matériau absorbant non combustible (par exemple, sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées) et placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer par un prestataire de services d'élimination des déchets agréé. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit renversé.

Procédures de notification Non disponible

Précautions environnementales Arrêter le déversement si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le

matériau renversé d'entrer dans les égouts, les drains pluviaux, les autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels. Si un déversement se produit sur l'eau, notifier les autorités compétentes.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle approprié (se référer à la section 8). Assurer une ventilation adéquate dans les zones de processus pour empêcher la formation de vapeur. Ne pas respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer et de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Conditions de sûreté en matière de stockage (y compris les incompatibilités) Conserver dans le conteneur d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et des matériaux incompatibles (agents oxydants forts). Garder le conteneur hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle - Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	<u>Source</u>
Diisocyanate de diphénylméthane polymérique	VLEP	0,005 ppm 0,07 mg/m ³	AB (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLEP	0,005 ppm 0,05 mg/m ³	AB (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLEP	0,005 ppm	CB, MB, TNO, NE,
			NU, ON, IPE, SK
			(CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLEP	0,005 ppm 0,051 mg/m ³	NB (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLCE	0,01 ppm	CB (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLCE	0,02 ppm 0,2 mg/m ³	TNO, NU, YK (CA)
		-	OSHA PEL (ÉU)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLCE	0,02 ppm	ON (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLST	0,015 ppm	TNO, NU, SK (CA)
44'-Méthylènediphényl diisocyanate	VLTE	0,005 ppm 0,051 mg/m ³	QC (CA)

Contrôles d'ingénierie appropriés

Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Utiliser des enceintes de processus, une ventilation locale par aspiration ou d'autres



contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou statutaires, si applicables. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux de contaminants en suspension dans l'air à un niveau acceptable. Les concentrations doivent être surveillées pour les substances dangereuses sur le lieu de travail selon des méthodes de test reconnues. Le mode, la méthode, le type et la fréquence des tests et mesures des facteurs nuisibles dans l'environnement de travail doivent répondre aux exigences des lois locales/régionales/nationales.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux éclaboussures de liquide, brouillards, gaz ou poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée à moins que l'évaluation indique un degré de protection plus élevé : des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.

Protection de la peau

Si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire, des gants imperméables résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent toujours être portés lors de la manipulation de produits chimiques. En tenant compte des paramètres spécifiés par le fabricant des gants, vérifier que les gants conservent leurs propriétés protectrices pendant l'utilisation. Il convient de noter que le temps de percée de tout matériau de gant peut différer d'un fabricant à l'autre. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Des chaussures appropriées et des mesures de protection supplémentaires de la peau doivent être choisies en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du danger et du potentiel d'exposition, choisir un respirateur qui répond à la norme ou à la certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés conformément à un programme de protection respiratoire pour garantir un ajustement correct, une formation et d'autres utilisations essentielles.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer, d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que des stations de lavage oculaire et des douches de sécurité sont à proximité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Liquide brun à brun clair

Odeur Légèrement moisi



Seuil olfactif Non disponible

Non disponible рH

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible

Point initial d'ébullition initial et

domaine d'ébullition

Non disponible

Point d'éclair 93,3°C (>199,9°F) (méthode à coupe fermée)

Taux d'évaporation (BuAe = 1) Non disponible

Inflammabilité (solides et gaz) Non applicable

Limites supérieures et inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Non disponible

Tension de vapeur Non disponible

Densité de vapeur (air = 1) Non disponible

Densité relative (eau = 1) 1,122 - 1,130

Solubilité dans l'eau Non disponible

Solubilité dans d'autres liquides Non disponible

Coefficient de partage,

n-octanol / eau (logKow)

Non disponible

Température d'auto-inflammation Non disponible

Température de décomposition Non disponible

Viscosité Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune réaction n'est attendue dans les conditions recommandées de

manipulation et de stockage.

Stabilité chimique Stable dans des conditions de manipulation et de stockage recommandées

(voir section 7).

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des réactions

dangereuses ne se produiront pas.

Conditions à éviter Éviter une chaleur extrême.

Matériaux incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Par la chaleur et le feu : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone,

substances irritantes ou toxiques.



SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Nom chimique	<u>CL50</u>	<u>DL50</u>
Diisocyanate de diphénylméthane polymérique	Inhalation, rat: 490 mg/m3 4h	Oral, rat : 49 g/kg
		Dermique, lapin : >9.4 g/kg
44'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation, rat: 369 mg/m ³ 4h	Oral, rat : 31600 mg/kg

Toxicité aiguë Nocif en cas d'inhalation.

Corrosion/Irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoires ou cutanée

Cutariee

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire

Provoque une irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition

unique)

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions

répétées)

Provoque des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou

répétée.

Toxicité pour la reproduction

Ne répond pas aux critères de classification.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Ne répond pas aux critères de classification.

Danger d'aspiration

Ne répond pas aux critères de classification.

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation Oui

Contact avec la peau

Oui

Contact avec les yeux

Qui

Ingestion Oui

Signes et symptômes d'exposition

Inhalation

Nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque des dommages aux organes (système respiratoire)

en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique.

Contact avec les yeux

Provoque une irritation grave des yeux.



Ingestion

Aucun effet significatif connu ou danger critique.

Effets chroniques potentiels sur la

santé

Provoque des dommages aux organes (système respiratoire) en cas

d'exposition prolongée ou répétée.

Cancérogénicité Ne répond pas aux critères de classification.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Ce produit ne contient aucun ingrédient avec des données d'écotoxicité.

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Les générateurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit

chimique mis au rebut est classé comme déchet dangereux. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit être conforme à la législation sur la protection de l'environnement et les exigences des

autorités locales régionales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (pour l'entrée N.S.A.)	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage
TMD	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
49 CFR/DOT	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
IMDG	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
OACI/IATA	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Numéro de classement tarifaire 3909.50.5000

Précautions spéciales Pour le transport à l'intérieur des locaux de l'utilisateur, toujours transporter

dans des conteneurs fermés, en position verticale et sécurisée. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident

ou de déversement.

Dangers environnementaux Se référer à la section 12.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/73 et du Recueil IBC

Non disponible



SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations canadiennes Inventaire du Canada (LIS/LES)

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification

chimique des règlements NSN en vertu de la LCPE 1999.

<u>INRP</u>

Diisocyanate de diphénylméthane polymérique et 44'-Méthylènediphényl diisocyanate sont répertoriés dans la Partie 1 en tant que substance du

groupe A.

Informations américaines Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

Tous les composants sont inscrits ou exemptés.

Section 302 de la SARA, Substance extrêmement dangereuse

Aucun des composants n'est répertorié.

Section 311/312 de la SARA

Toxicité aiguë

Corrosion ou irritation cutanée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Dommages graves aux yeux ou irritation des yeux

Toxicité pour un organe cible spécifique (exposition unique ou répétée)

Section 313 de la SARA, Inventaire des rejets toxiques

Diisocyanate de diphénylméthane polymérique et 44'-Méthylènediphényl

diisocyanate sont répertoriés.

CERCLA RQ

44'-Méthylènediphényl diisocyanate – 5000 lb RQ final; 2270 kg RQ final

Réglementations des États (MA PA)

Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations des États (NY)

Diisocyanate de diphénylméthane polymérique et 44'-Méthylènediphényl

diisocyanate sont répertoriés.

Réglementation de l'État (Proposition 65 de la Californie)

Non répertorié

Informations internationales Non disponible

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 4 juillet 2024

Avertissement Les informations fournies dans ce document sont correctes au meilleur de

notre connaissance, informations et croyances à la date de sa publication. Ces informations sont offertes uniquement à titre de considération par l'utilisateur, sous réserve de leur propre enquête sur la conformité aux réglementations applicables, y compris l'utilisation sûre du produit dans toutes les conditions prévisibles. Ces informations sont conçues uniquement comme un guide général et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations se rapportent uniquement au matériau spécifique désigné. Sauf spécifié ci-dessus, elles



peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ